

### ***Appel à candidature***

#### **Technicien.ne Accueil et Sensibilisation – massif Causses-Gorges**

au sein du Service Accueil Sensibilisation

#### **Statut**

Poste à temps complet, de **catégorie B**, vacant à compter du 16 mars 2026.

A pourvoir dès que possible.

Ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, avec priorité aux agents titulaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

#### **Le Parc national des Cévennes**

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface.

Il est réparti sur la Lozère, le Gard et la Ardèche. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en 2018 en Réserve internationale de ciel étoilé.

Le cœur du Parc national des Cévennes, zone protégée par une réglementation spécifique, abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, ...) et les intérêts naturalistes.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte qui a été reconduite pour 15 ans le 13 novembre 2025 définissant un projet de territoire pour faire vivre ce quadruple classement et répondre à ses trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

#### **Positionnement du poste au sein de l'établissement public**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles/Piémont cévenol.

**Le poste de technicien.ne Accueil et Sensibilisation est rattaché au chef de service Accueil et Sensibilisation** et est affecté à un des cinq massifs, en l'occurrence le Massif Causses-Gorges.

Il est basé au Villaret (commune de Hures-la-Parade - 48150).

**Le service Accueil et Sensibilisation** rassemble 17 personnes dont 4 affectées à des massifs. Chaque année plusieurs saisonniers et contrats courts viennent renforcer l'équipe du SAS.

Le service est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturels et culturels à travers le système de découverte du Parc national,
- de la politique de tourisme durable du Parc,
- de l'accueil et la première information des visiteurs,
- des programmes d'animation et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

## Missions liées au poste

Le·la technicien·ne accueil et sensibilisation impulse et met en œuvre sur le massif les missions du service Accueil et Sensibilisation en relation avec les chargé·e·s de mission thématiques concerné·e·s, garants de la cohérence à l'échelle de l'ensemble du parc, et le délégué territorial garant de l'ancrage sur le territoire du massif.

Le·la **technicien·ne Accueil et Sensibilisation** (TAS) est pour le parc l'interlocuteur·rice des acteurs du tourisme et de l'éducation à l'environnement sur le massif.

Placé·e sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de service Accueil et Sensibilisation, le·la **technicien·ne Accueil et Sensibilisation Causses-Gorges** a en charge sur son massif :

➤ **l'animation et l'éducation :**

- **coordonner, sur le massif, l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre d'animations** proposée tout au long de l'année par l'établissement au grand public. Cette offre s'inscrit dans le cadre défini à l'échelle de l'ensemble du Parc et elle est adaptée à l'actualité du massif. Pour ce faire, le·la TAS mobilise les agents de son massif et du siège et peut faire appel à des partenaires extérieurs. Il·elle assure une partie des animations proposées sur son massif. Il·elle renseigne les outils d'information et de suivi de ces animations et concourt à la communication,
- **coordonner, sur le massif, l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre éducative** à l'attention des élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré sur son territoire. Pour ce faire, le·la TAS mobilise les collègues de son massif et il·elle les accompagne dans la conception de leurs interventions et la création d'outils pédagogiques. Il·elle travaille en lien étroit avec les enseignant·e·s du service éducatif et avec les enseignant·e·s des établissements scolaires. Il·elle assure une partie des interventions scolaires proposées sur son massif. Il·elle produit les éléments de programmation et de bilan du service éducatif,
- proposer, en lien très étroit avec l'équipe en charge de la maison du tourisme et du Parc de Florac (MTP), un programme d'animations/événeméntiels dans et autours de la MTP.

➤ **le tourisme durable, la marque Esprit Parc national :**

- le·la TAS assure un lien de proximité avec tous les acteurs engagés dans l'écotourisme sur son massif,
- la marque Esprit Parc national : Le·la TAS est chargé·e d'entretenir un lien privilégié avec les prestataires touristiques bénéficiaires de cette marque et de la faire connaître localement. Il·elle réalise le premier contact avec les nouveaux bénéficiaires et accompagne le processus d'audit. Il·elle participe à l'animation du réseau des bénéficiaires de la marque sur son massif. Pour cela, il·elle bénéficie de l'appui de la chargée de mission « Tourisme durable » qui assure le développement et l'animation du volet tourisme de la marque,
- il·elle nourrit au quotidien un partenariat étroit avec les offices du tourisme et les bureaux et relais d'information touristique sur son massif. En particulier, il·elle s'attache à mobiliser et accompagner l'Agence d'attractivité touristique Gorges-Causses-Cévennes pour assurer la promotion des animations et événeméntiels proposés par l'EP PNC.

➤ **TAS référent sur les questions de changement climatique :**

- il·elle est l'interlocuteur·rice de référence au sein de l'établissement pour les questions de sensibilisation et de pédagogie sur le changement climatique. A ce titre, il·elle peut être associé·e aux réflexions internes sur le sujet. Il·elle est chargé·e de les relayer auprès de ses collègues TAS et de l'ensemble du service,
- il·elle assure une veille sur les outils et actions de sensibilisation qui sont produits sur d'autres territoires afin de nourrir l'activité de l'établissement. Il·elle met ses recherches au service de l'établissement.

➤ **TAS référent sur les expositions itinérantes :** Il·elle assure le suivi et l'entretien régulier des expositions itinérantes de l'EP PNC et gère le prêt de ces expositions aux structures partenaires de l'établissement.

➤ **TAS en charge des liens avec la Fédération des Foyers ruraux de Lozère** pour les actions de sensibilisation et d'animation.

Pour mener à bien ses missions :

- il·elle participe aux réunions du service Accueil et Sensibilisation dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions. Il·elle travaille en lien étroit avec les technicien·nes et chargé·e·s de mission thématiques du service : CM valorisation des patrimoines, CM tourisme, CM accueil, technicienne en charge des activités de pleine nature, etc.,
- il·elle participe également aux réunions de massif animées par le délégué territorial (une chaque mois). Il·elle échange très régulièrement avec le délégué territorial sur les actions en cours et en projet,
- il·elle travaille en étroite collaboration avec les autres agent·e·s du massif et veille à la bonne circulation des informations et à leur éventuelle mobilisation dans les animations,
- il·elle veille à assurer un contact régulier avec les partenaires et prestataires touristiques, culturels et éducatifs dans son territoire d'intervention.

Le·la technicien·ne peut être aussi sollicité·e ponctuellement sur des projets des quatre autres massifs.

Poste avec une forte composante terrain.

#### **Particularités du poste**

De très nombreux déplacements sont à prévoir sur le massif et au siège administratif de l'EP PNC à Florac (48400).

Possibilité de travail le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés en périodes d'affluence **sur les sites d'accueil du public et pour le suivi ou la réalisation d'animations.**

**Conduite quasi quotidienne sur routes de montagne.**

#### **Compétences et aptitudes**

- bonnes connaissances en matière d'animation, de médiation et de valorisation des patrimoines culturel et naturel,
- bonnes connaissances en matière d'organisation touristique,
- bonnes connaissances sur la nature, la protection de l'environnement, les milieux naturels, les parcs nationaux ainsi que sur le monde rural,
- capacité de communication, de négociation et d'animation,
- goût du contact, aisance relationnelle, pédagogie,
- aptitude au travail en équipe, conduite de réunions,
- esprit d'initiative et créativité,
- sens de l'organisation,
- expérience dans l'organisation d'évènementiels,
- maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique.

### **Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité**

- Bac+3 en éducation à l'environnement, sciences de la vie et de la terre, médiation scientifique (BTS-GPN, Licence pro médiation scientifique-EEDD, etc.)
- expérience significative dans au moins 2 domaines des missions du poste,
- ouvert en priorité aux agents titulaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation
- permis de conduire B.

### **Disponibilité**

Poste vacant à compter du 16 mars 2026.

Embauche dès que possible à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026.

### **Modalités de dépôt des candidatures**

Les candidat·e·s adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le 28 février 2026 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : [candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr](mailto:candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr)**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de  
M. le directeur  
Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais  
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le vendredi 13 mars 2026**

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Edwige de Feraudy, responsable du Service Accueil Sensibilisation  
[edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr](mailto:edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr)  
06 77 97 92 18